

Taux fixe bonifié à barrière désactivante

Cotation – GISSLER : 1-B – Fixing E3M : J-2 début de période

<p>Cotation indicative au 28/06/2023 (à actualiser avant toute transaction)</p>	Date de Départ :	Amortissement du capital :
	31/07/2023	Trimestriel
	Durée :	Périodicité des intérêts :
	12 ans	Trimestrielle (base Exact/360)

	Taux fixe : 3.02% tant que E3M < 4.50%	
	sinon vous payez E3M + 0.32%	
	ou	
	Taux fixe : 3.14% tant que E3M < 5.00%	
	sinon vous payez E3M + 0.32%	
	ou	
	Taux fixe : 3.22% tant que E3M < 5.50%	
	sinon vous payez E3M + 0.32%	
	ou	
	Taux fixe : 3.30% tant que E3M < 6.00%	
	sinon vous payez E3M + 0.32%	

AVANTAGES

- Vous réduisez vos charges financières de manière significative par rapport à un taux fixe standard tant que l'E3M n'a pas atteint le niveau de la barrière désactivante à une date de fixation donnée.
- Chaque période est indépendante.

INCONVENIENTS

- En cas de renégociation ou de remboursement anticipé, des indemnités de marché seront calculées et peuvent être dues.
- Si l'E3M dépasse le niveau de la barrière désactivante à la hausse à une date de fixation donnée, votre indexation devient variable sur la période concernée.
- Vous ne profitez pas d'une baisse de taux.
- Ceci n'est pas une stratégie classée Gissler 1-A.

BON pour accord

Pour le Président

Le Vice Président chargé des Finances

MR BERROU François

